

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2008

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : L et ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE	Série L :	4 heures	Coefficient : 4
	Série ES :	4 heures	Coefficient : 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1 à 12.

Le candidat doit traiter **UN** des trois sujets de géographie de la première partie et **UN** des deux sujets d'histoire de la deuxième partie.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés

SUJET I

COMPOSITION

La Russie : un territoire en recomposition

SUJET II

COMPOSITION

La façade atlantique de l'Amérique du Nord

SUJET III

ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

La mégalopole japonaise : une région motrice de l'Asie orientale et du monde

Liste des documents :

Document 1 : La mégalopole japonaise

Document 2 : Osaka et sa région, le Kansai

Document 3 : Tokyo, une ville mondiale

Document 4 : L'industrie automobile japonaise en Asie orientale

Document 5 : Document d'information sur les liaisons aériennes internationales de l'aéroport de Kansai

Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

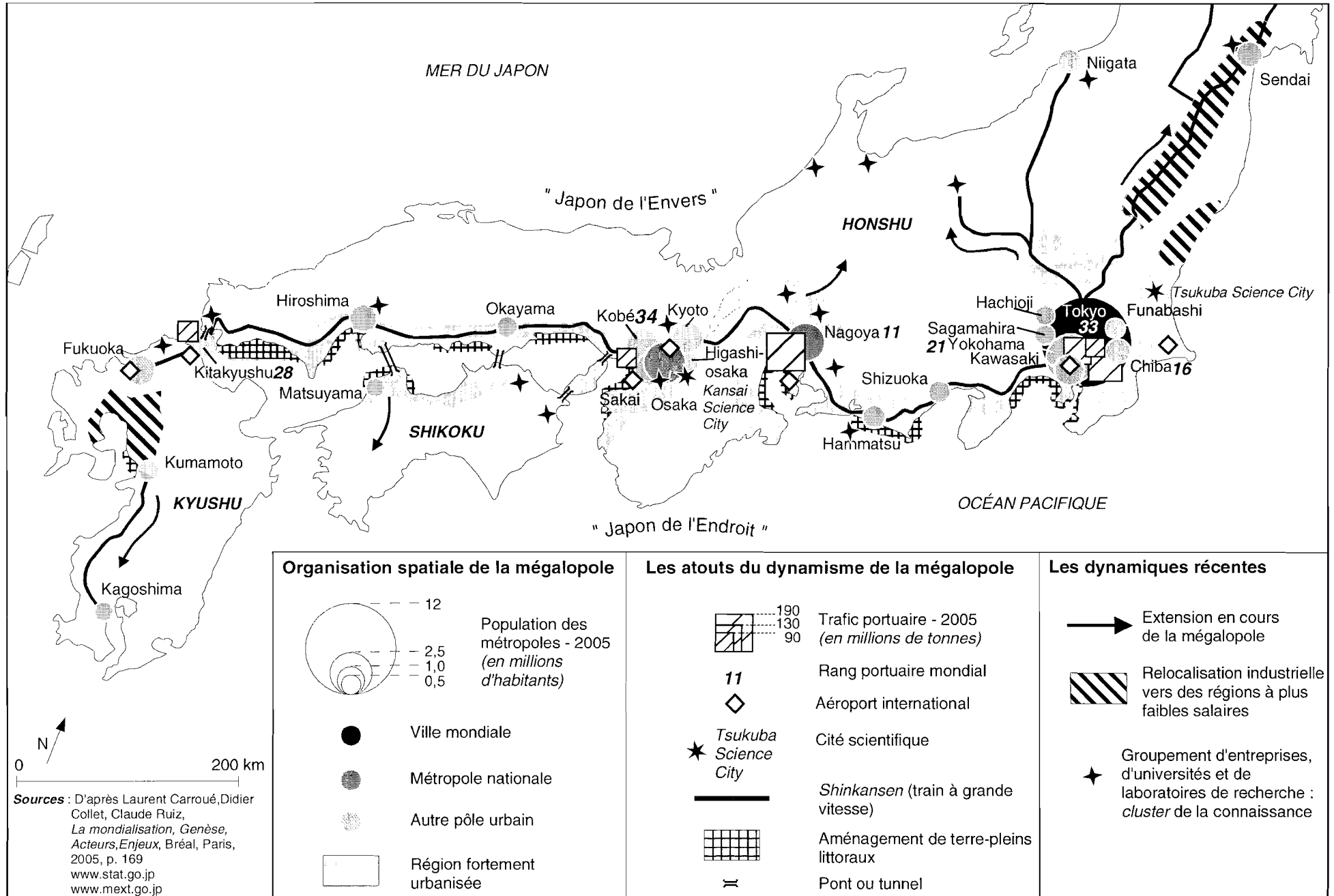
1. Définissez ce qu'est une mégalopole.
2. À partir de l'exemple d'Osaka et de sa région, le Kansai, dégagez les activités qui fondent la puissance de la mégalopole japonaise (documents 1 et 2).
3. Identifiez les éléments qui font de Tokyo une ville mondiale (documents 1 et 3).
4. Comment se manifeste la puissance de la mégalopole japonaise en Asie orientale (documents 2 et 4) ?
5. Décrivez et expliquez l'inégale importance des relations de la mégalopole japonaise avec le reste du monde (documents 2, 4 et 5).

Deuxième partie

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de ses connaissances, le candidat rédigera une réponse organisée au sujet :

La mégalopole japonaise : une région motrice de l'Asie orientale et du monde

Document 1 : La mégalopole japonaise



Document 2 : Osaka et sa région, le Kansai

Véritable corridor commercial de premier plan, le Kansai génère 850 milliards de dollars de PRB¹ (estimation 2005) comparable au PIB du Canada ou de la Corée (8^e et 9^e place OCDE²). Cette région s'impose donc comme deuxième pilier économique du Japon juste après le Kanto, la région de Tokyo. Son esprit entrepreneurial, son dynamisme commercial ainsi que son orientation constamment portée sur la recherche et l'innovation illustrent les grands traits de cette région qui fait figure de cœur industriel de l'archipel.

Le tissu industriel régional se compose principalement d'industries manufacturières, électriques, électroniques, ainsi que de technologies de l'information. Avec des entreprises du Kansai de renommée internationale telles que Panasonic-Matsushita, Sumitomo, Takeda Chemicals, Suntory, Nintendo, Sharp, Daikin ou Sanyo, la région contribue pour 19% du PIB Japonais (source MITI). (...)

La région n'est pas tournée uniquement vers les industries manufacturières qui ont fait sa puissance et sa renommée actuelle. En effet, depuis plusieurs années, le Kansai s'implique dans des industries présentant un fort potentiel de croissance à long terme, comme les biotechnologies, les nanotechnologies ou la robotique, favorisant la revitalisation de son tissu de petites et moyennes entreprises. (...)

Le dynamisme et la croissance de la région Asie profitent aux échanges commerciaux du Kansai : la zone Asie représente en effet 55% des importations pour 58,9% des exportations locales, et contribue au développement du port d'Osaka qui réalise 84% de son activité avec elle. C'est le voisin chinois qui occupe la première place dans les échanges commerciaux, comptant à lui seul pour 30% des importations et 18,2% des exportations totales du Kansai (la Corée représente 4,5% des importations, 8,5% des exportations, et Taiwan respectivement 4,2% et 9%). Par ailleurs, le commerce entre la Chine et le Kansai représente non moins de 30% du commerce global sino-japonais. En effet, les États-Unis occupent, à part égale avec l'UE, 15% des échanges avec le Kansai.

Source : www.missioneco.org/Japon , site de la mission économique de l'Ambassade de France au Japon, fiche de synthèse mise à jour le 5 juillet 2006.

¹PRB : Produit régional brut, somme totale des richesses produites sur le territoire d'une région ou d'un État.

²OCDE : Organisation de coopération et de développement économique qui regroupe les États d'économie libérale les plus développés.

Document 3 : Tokyo, une ville mondiale

La promotion officielle de Tokyo comme « ville mondiale » ou « ville globale » a accéléré la concentration tertiaire dans les années 1980. (...) La bourse de Tokyo, le Kabuto-cho, devient en 1988 la première place financière du monde.

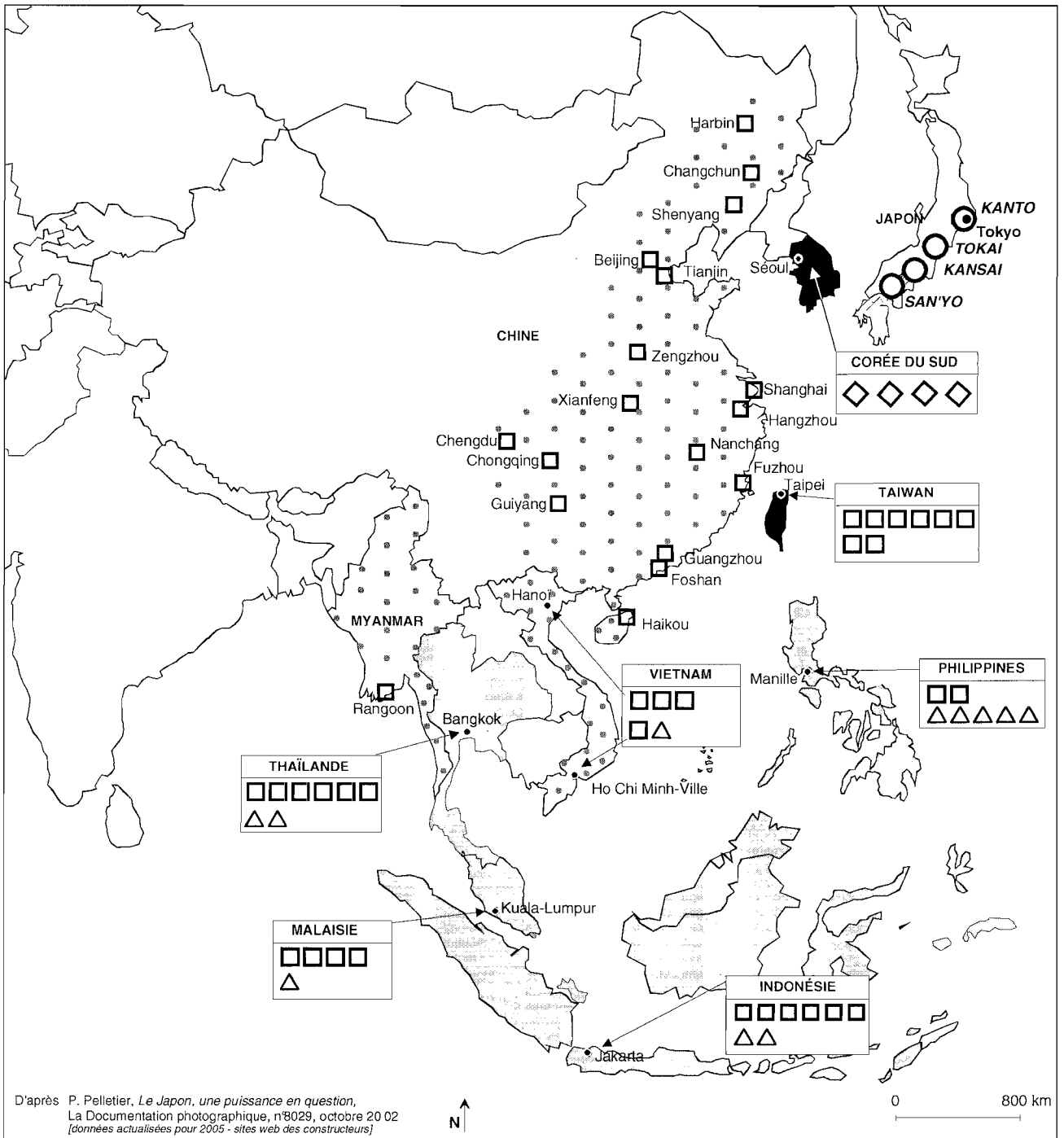
La concentration industrielle et la surconcentration tertiaire suscitent la flambée de la construction de bureaux en même temps que celle du prix au m². (...) La polarisation des activités à haute valeur ajoutée est fondée sur le pouvoir politique et économique de la ville : c'est là que l'on peut négocier les brevets, les autorisations, les aides avec une administration très puissante et centralisée, là que l'on trouve les vendeurs et les acheteurs étrangers. Tokyo, « ville mondiale », est aussi ville phare de la modernité japonaise et devient cosmopolite. Elle lance les modes à un rythme effréné. L'écran télévisuel géant du Studio Alta dans le nouveau vice-centre de Shinjuku est copié un peu partout. (...) Akihabara est le « cyber-quartier branché » où il faut se rendre pour trouver les nouveaux produits informatiques.

Si la fin de la Haute Croissance avait laissé envisager, au début des années 1970, un rééquilibrage de l'espace japonais et un redéploiement de la capitale, de nos jours le poids et le rôle de la ville mondiale s'accroissent, sa puissance industrielle, tertiaire, culturelle et politique se renforce.

Source : Sous la direction de Philippe Pelletier, *Géopolitique de l'Asie*, Nathan, Paris, 2006, p.323-324.

¹Haute croissance : période faste de croissance de l'économie japonaise de 1955 à 1973.

Document 4 : L'industrie automobile japonaise en Asie orientale



Les étapes de la diffusion

Le foyer d'origine

- Les régions initiales d'implantation des 10 constructeurs japonais

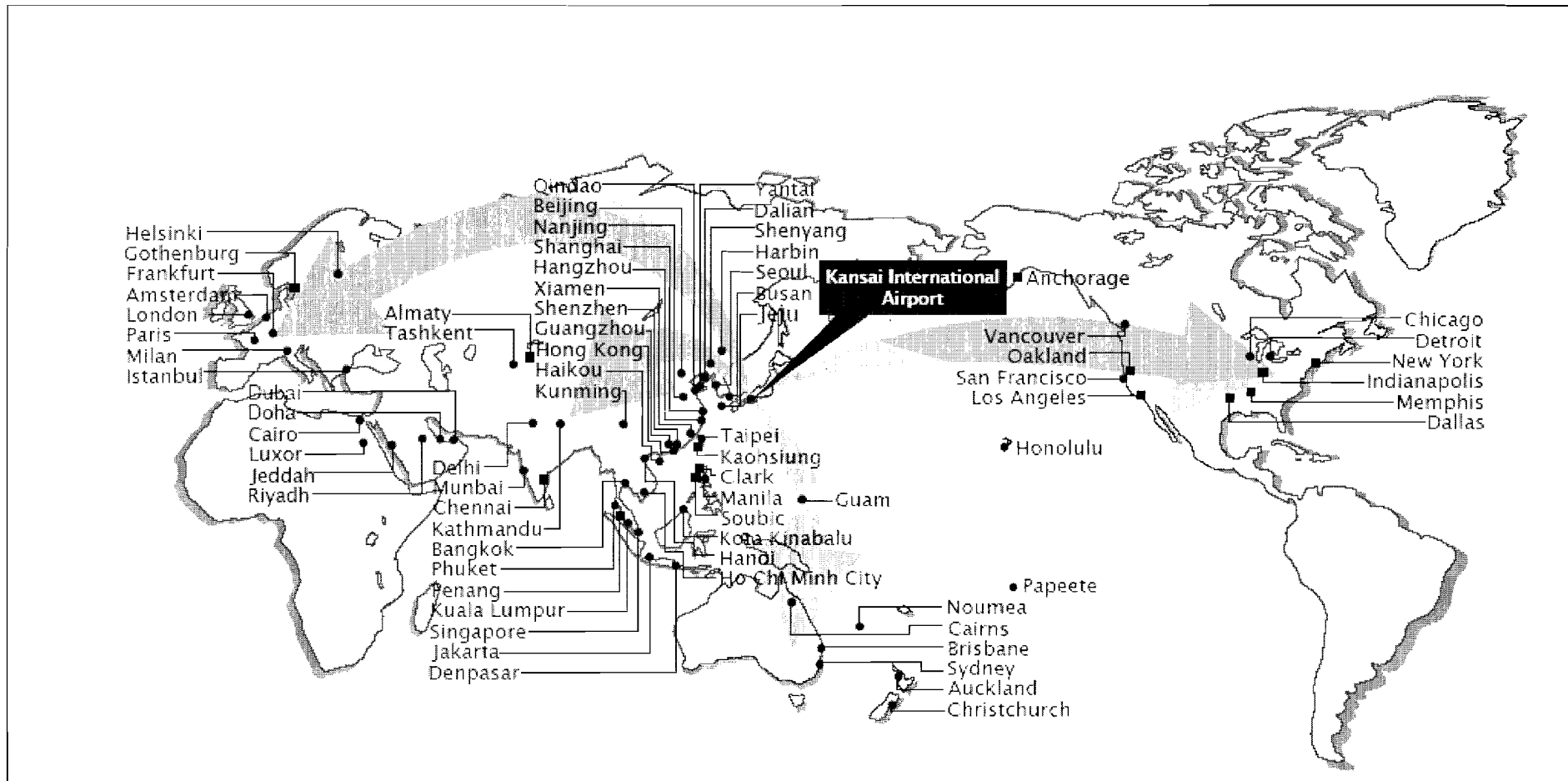
La diffusion à l'étranger

- Les premières implantations
- ▨ L'extension des années 1980
- ▩ L'extension récente

Les formes d'implantation à l'étranger

- ◊ Participation de constructeurs japonais dans les 4 firmes automobiles coréennes
- △ Usine d'un constructeur japonais à l'étranger
- Usine de firme étrangère dans laquelle un constructeur japonais détient une participation

Document 5 : Document d'information sur les liaisons aériennes internationales de l'aéroport du Kansai (hiver 2006)



- Villes desservies par l'aéroport du Kansai
- Villes uniquement desservies par des avions-cargos (marchandises)

Source : www.kansai-airport.or.jp, janvier 2007.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

EXPLICATION D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés

SUJET I

Première conférence de presse tenue par le nouveau président de la République française Georges Pompidou, le 10 juillet 1969

Voici maintenant onze années que le général de Gaulle avait entrepris de construire les institutions de la V^e République. Tout au long de ces onze années le pays n'a cessé de marquer son accord dans différents référendums constitutionnels et également dans les élections législatives. (...)

A la suite du référendum du 27 avril, le général de Gaulle, par une décision de son propre chef, une décision entièrement libre, a décidé de renoncer à ses fonctions.

Une des conséquences les plus importantes et immédiates de cette décision était de faire de l'élection présidentielle un véritable test pour les institutions. Les faits sont là. Vous avez pu, les uns et les autres, assister de bout en bout à la campagne électorale. J'en retiens, en ce qui concerne l'attitude du peuple français, deux traits essentiels. C'est d'abord le calme absolu dont il a fait preuve et c'est l'intérêt passionné qu'il a marqué pour l'élection elle-même. Et quant au résultat de cette élection, je crois pouvoir dire qu'elle est la preuve de l'adhésion nationale à la V^e République.

(...) Je crois que le choix qu'a fait le peuple français démontre son adhésion à la conception que le général de Gaulle a eue du rôle du président de la République : à la fois chef suprême de l'exécutif, gardien et garant de la Constitution, il est à ce double titre chargé de donner les impulsions fondamentales, de définir les directions essentielles et d'assurer et de contrôler le bon fonctionnement des pouvoirs publics ; à la fois arbitre et premier responsable national.

Une telle conception n'empiète évidemment pas sur les droits du Parlement qu'il s'agisse de son pouvoir législatif ou de son contrôle de l'action gouvernementale. Elle laisse un rôle extrêmement important et d'ailleurs très lourd – j'en ai fait moi-même la longue expérience – au Premier ministre, dans la marche des affaires, dans la direction des administrations et dans les rapports avec le Parlement ; mais une telle conception comporte la primauté du chef de l'État qui lui vient de son mandat national et qu'il est de son devoir de maintenir.

Texte tiré de l'ouvrage d'Eric ROUSSEL, *Georges Pompidou*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1984, p.342-343.

QUESTIONS

1. Expliquez le premier paragraphe en précisant le rôle du général de Gaulle dans la naissance et la consolidation de la V^e République.
2. D'après les deuxième et troisième paragraphes, présentez les circonstances qui ont entraîné l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République.
3. Quels aspects fondamentaux des institutions de la V^e République sont évoqués dans les quatrième et cinquième paragraphes ?
4. Sur quels arguments l'auteur s'appuie-t-il pour affirmer que la V^e République est un régime stable et accepté par une grande majorité de Français en 1969 ?

SUJET II

Affiche soviétique d'Efim Dolgorouki : "Liberté à l'américaine" (1949)



Source : Musée royal de l'armée, Bruxelles.

Traduction :

Sur le gratte-ciel à droite "Wall Street"

Dans les quatre vignettes :

À gauche, en haut "liberté de la presse"	À droite, en haut "liberté individuelle"
À gauche, en bas "liberté d'opinion"	À droite, en bas "liberté de réunion et de manifestation"

QUESTIONS

1. Quelle est la nature du document et dans quel contexte international a-t-il été produit ?
2. Relevez, sur l'ensemble du document, les principes fondamentaux du modèle américain qui apparaissent ici caricaturés.
3. Quelle image du régime des États-Unis ce document cherche-t-il à imposer ?
4. Montrez que les critiques de ce document peuvent être retournées contre l'URSS.